

# Des réformes précipitées

**Les milieux de la santé sont en ébullition constante depuis des mois. Les réformes du ministre Gaétan Barrette sont loin de faire l'unanimité. On lui reproche principalement son manque de concertation, la précipitation des changements et une prise de pouvoir sur le réseau. L'heure n'est pas encore à la sérénité**

## OPTILAB, UNE RÉFORME PRÉCIPITÉE

« Nous avons lancé une pétition à l'Assemblée nationale pour demander un moratoire sur l'entrée en vigueur de la réforme prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 2017, car elle est précipitée et nous attendons de nombreuses réponses », explique Carole Dubé. La présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) s'inquiète des prochains changements dans les laboratoires de biologie médicale.

Même si le projet est en réflexion depuis de nombreuses années, il s'est accéléré ces derniers temps. La volonté de regrouper les analyses médicales par centre régional soulève bien des inquiétudes. Des transferts d'échantillons peuvent parfois atteindre presque 1000 kilomètres comme de l'Abitibi jusqu'à Montréal ou de la Gaspésie à Rimouski. Pour les patients qui attendent des résultats, c'est un stress supplémentaire.

« Il y a aussi une question économique importante pour les régions. La réforme engendre des pertes d'emplois dans les petites villes dans tout le Québec », ajoute Carole Dubé. Une centaine de municipalités ont d'ailleurs voté des résolutions qui appuient le moratoire et demande au ministre Gaétan Barrette de mettre sa réforme en veille.

L'APTS s'inquiète aussi pour le personnel, pour les techniciens et techniciennes qui n'ont été avisés qu'à la fin septembre 2016 qu'ils auraient un nouvel employeur au début avril 2017 et qui n'ont toujours pas

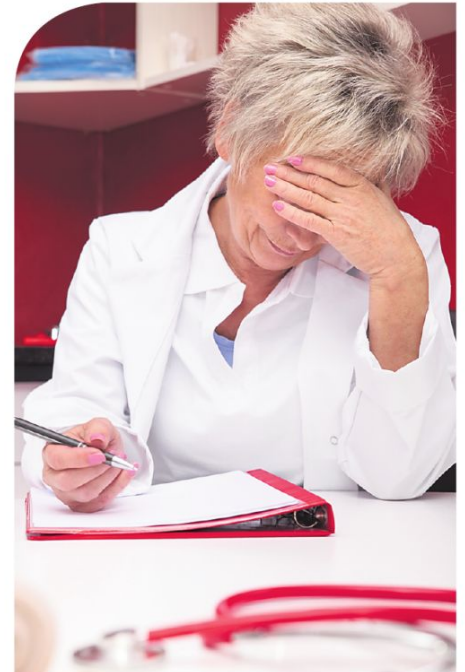
de réponses claires quant à leur futur. Dans ce contexte et pour assurer la sécurité des analyses et des patients, il faut absolument que le ministre accepte le moratoire et que cette réforme soit différée pour qu'elle n'engendre pas un cahot dangereux pour les patients et néfaste pour tout le réseau de la santé.

## MAINMISE DU MINISTRE SUR LE RÉSEAU

« La soif de pouvoir du ministre Gaétan Barrette est manifestement insatiable. Insatisfait d'être devenu sans doute le ministre de la Santé et des Services sociaux de toute l'histoire du Québec détenant le plus de pouvoirs, Gaétan Barrette souhaite maintenant légaliser sa mainmise sur le réseau. » C'est en ces termes que la présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec – FIQ, Régine Laurent, a commenté le début des consultations particulières sur le projet de loi 130, *Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux*.

La FIQ, qui n'a pas pu se faire entendre lors des consultations particulières, a fait parvenir au commissariat de la santé et des services sociaux son avis concernant cette loi qui aura des effets directs sur l'ensemble des professionnelles en soins. Elle souhaite mettre en lumière des enjeux éthiques et démocratiques que soulève ce projet de loi.

Elle émet des craintes en ce qui a trait à la délégation des responsabilités, aux tâches et aux devoirs des commissaires et adjoints aux plaintes à des membres



du personnel d'un établissement. Que l'on soit d'accord ou non avec les règlements issus des conseils et comités, ce sont les mécanismes démocratiques propres à chaque établissement qui devraient guider les décisions.

## LE RAS-LE-BOL DES GESTIONNAIRES

« Nous avons maintes fois tendu la main au ministre. Nous avons dénoncé les conditions, exposé la réalité des gestionnaires et demandé plusieurs fois une rencontre avec le ministre Barrette. Ce dernier n'a jamais daigné nous répondre. Bien qu'il prétende le contraire, le ministre boude carrément les gestionnaires, alors que ceux-ci portent le réseau de la santé et des services sociaux à bout de bras. Malgré l'ampleur de la réforme à mettre en application, les gestionnaires n'ont jamais refusé de mettre l'épaule à la roue et ont contribué à son déploiement. Mais là, il y a des limites ! », déclarait dernièrement M. Yves Bolduc, président-directeur général de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et services sociaux (AGESSS).

L'association a mis en exergue dans un sondage effectué en 2016 auprès de ses membres les conditions d'exercice difficiles vécues par ceux-ci. Les résultats étaient éloquentes puisque des 93 % des gestionnaires effectuant des heures supplémentaires, 49 % travaillent plus de 46 heures par semaine, alors qu'ils ne sont rémunérés que pour 35 heures. « M. le ministre, ça suffit ! Les gestionnaires en ont ras-le-bol de votre manque de considération et de respect ! Jusqu'où les gestionnaires devront-ils aller pour que vous daigniez vous préoccuper de leur sort », questionne encore M. Bolduc.

